

Le Magazine

JUIN
2020



L'innovation au service d'une trajectoire d'intégration réussie



TRAJET

Dispositif expérimental global de mise à l'abri, d'évaluation, d'accueil et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés (MNA) dans le Nord

Edito

En 2016, le Département du Nord lance un appel à projet pour la mise en œuvre d'un dispositif expérimental d'accompagnement des mineurs non accompagnés. TRAJET est alors le seul dispositif sous forme de groupement à proposer une réponse globale de mise à l'abri, d'évaluation, d'accueil et d'accompagnement des mineurs non accompagnés. L'engagement de TRAJET était de proposer une réponse aux enjeux des flux d'arrivées sur le territoire départemental et d'accompagner les jeunes dans le développement de leur autonomie et l'élaboration de leur projet.

Après deux années à répondre à l'urgence, tous les jeunes se présentant comme mineurs et non accompagnés sont aujourd'hui mis à l'abri. Les différentes extensions ont permis de porter notre capacité de 450 à 655 places d'hébergement, complétant les 30 places de mise à l'abri, l'activité du service d'évaluation de la minorité, et les familles d'accueil durable et bénévole. Les projets individualisés des jeunes ont intégré les champs de la santé, la scolarisation, l'insertion sociale et professionnelle, les démarches administratives et la citoyenneté... Le dispositif participe à l'accompagnement et la concrétisation de beaux projets d'intégration que vous pourrez découvrir à travers les portraits de quelques jeunes accueillis au sein de TRAJET.

Trois ans plus tard, l'aventure de la coopération des membres TRAJET s'est exprimée lors de la journée d'échanges à destination des professionnels, organisée le 10 Décembre 2019. La formidable synergie entre les équipes et leur capacité d'innovation ont été mises à l'honneur. Collectivement nous avons tiré le bilan de cette première étape d'expérimentation et co-construit nos axes de développement et d'amélioration.

Merci à tous !

Sophie DEREGNAUCOURT
Directrice du GCSMS TRAJET

SOMMAIRE

LE DÉPARTEMENT DU NORD - 1 ^{ER} DÉPARTEMENT D'ACCUEIL DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS	4
TRAJET	5 - 7
ZOOM SUR LE SERVICE D'ÉVALUATION ET DE MISE À L'ABRI (EMA)	11

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS) TRAJET est né de la volonté des trois directeurs généraux de l'AFEJI, l'EPDSAE et la SPReNe au printemps 2016. Forts de l'expertise des équipes dans l'accompagnement des Mineurs Isolés Étrangers, ils ont facilement su convaincre leurs Présidents de la nécessité de s'unir afin de répondre aux attentes du Département du Nord. Ce rapprochement ne s'est pas fait naturellement, un établissement public, deux associations, une approche du travail social différente mais une volonté de service à rendre au public partagée. C'est dans cette volonté commune, d'inscrire les Mineurs Non Accompagnés qui nous sont confiés dans un parcours de réussite, que TRAJET a pris forme, que TRAJET a pris corps !

Assez vite, sous l'impulsion des directions, les réticences, les méfiances des professionnels entre établissement public et associations sont tombées. Avec l'arrivée, à l'été 2018, du GAP et de la Sauvegarde du Nord dans le groupement, la transversalité de travail entre les membres s'est encore accélérée. Elle a même dépassé le sujet des MNA pour s'étendre aux activités de protection de l'enfance en générale. Tout en gardant chacun nos spécificités, nos expertises et savoir-faire, le groupement a rendu nos institutions plus fortes et mieux armées pour répondre aux évolutions de la protection de l'enfance de demain.

Maxime CABAYE
Administrateur du GCSMS TRAJET
Président du conseil d'Administration EPDSAE



L'administration du groupement : De gauche à droite : **Gwladys LYSIAK**, Assistante de direction, **Carole LALLEMAN**, Secrétaire comptable, **Christine PANZERA**, Directrice Adjointe, **Thomas DESQUIENS**, Responsable administratif et financier externe, **Maxime CABAYE**, Administrateur, **Sophie DEREGNAUCOURT**, Directrice, **Juliette BOBEAU**, Coordinatrice et Responsable Projets, **Karl STANCZYK**, Gestionnaire administratif

TRAJET : 3 ANNÉES D'EXPÉRIENCE D'ACCOMPAGNEMENT DES MNA AU SEIN D'UN GCSMS	17
JOURNÉE D'ÉCHANGES DU 10 DÉCEMBRE 2019	23-24
LES FAMILLES D'ACCUEIL DURABLE ET BÉNÉVOLE	27-29
LES 5 MEMBRES DU GCSMS TRAJET	30-31

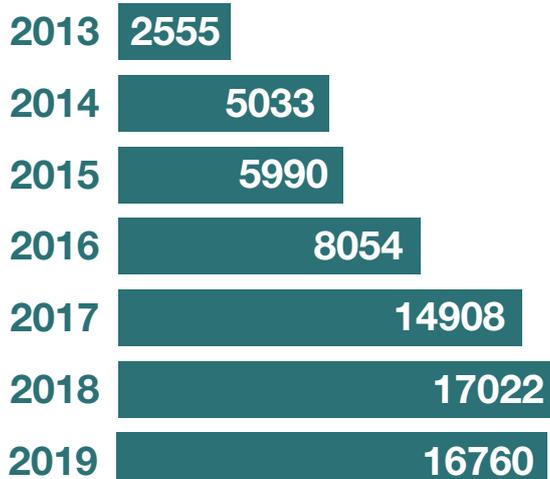


LE DÉPARTEMENT DU NORD :

Premier Département d'accueil des Mineurs Non Accompagnés

Bien que le phénomène ne soit pas nouveau, la France ainsi que d'autres États membres de l'Union Européenne mais aussi les pays voisins des pays de départ observent une croissance importante de l'arrivée de migrants mineurs sans représentants légaux sur leur territoire depuis 2015.

16 760 personnes déclarées Mineurs Non Accompagnés (MNA) entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 ont été portées à la connaissance de la cellule.



Chiffres issus des rapports d'activité de la Mission Mineurs Non Accompagnés



Afin de réduire les inégalités entre territoires, un système de répartition géographique est introduit en France par la Circulaire du 31 mai 2013 « *relative aux modalités de prise en charge des jeunes isolés étrangers : dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation* ». Ainsi, chaque jeune évalué est orienté dans un Département en fonction de la clé de répartition.

En 2019, la clé de répartition du Département du Nord était de **4,53%** (correspondant à 723 MNA confiés par décision judiciaire), faisant ainsi de lui le premier Département d'accueil des MNA. L'arrêté du 19 décembre 2019 modifie le calcul de la clé de répartition, ainsi celle-ci ne sera plus calculée en fonction de la population de 19 ans et moins du Département mais de la population totale du Département.

Le Département du Nord décide de se doter en 2016 d'un dispositif expérimental global de mise à l'abri, d'évaluation, d'accueil et d'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés dans le cadre de la reconfiguration globale de son offre de services, qu'il confie au Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale TRAJET.

En janvier 2017, 350 places d'hébergement et 30 places de mise à l'abri sont ainsi ouvertes par TRAJET, 105 places supplémentaires seront ouvertes en 2018.

Devant l'augmentation constante du nombre de MNA accueillis, le Département du Nord décide de lancer un deuxième appel à projet en 2018.

Aujourd'hui ce sont **1185 places d'hébergement** qui sont destinées aux MNA dans le Département du Nord et 1258 jeunes qui ont été accueillis au sein de TRAJET au cours de l'année 2019.

LES MNA, QUI SONT-ILS ?

Parfois désigné sous l'appellation « *mineur étranger isolé* », un Mineur Non Accompagné est un mineur étranger sans représentant légal sur le territoire ou non accompagné d'une personne exprimant sa volonté de le prendre en charge de manière durable¹.

Le terme « *Mineur Non Accompagné* » ne connaît pas de définition juridique, cependant en raison de leur minorité et de leur situation d'isolement, ces jeunes sont considérés comme des mineurs en danger et entrent dans le droit commun de la

protection de l'enfance. Leur prise en charge relève donc de la compétence des départements².

Du fait de leur minorité, les MNA séjournent légalement sur le territoire français mais devront régulariser leur situation à leur majorité en se rendant à la Préfecture.



¹ / Article 1 de l'arrêté du 17 novembre 2016 relatif aux modalités de l'évaluation des mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille

² / Articles L112-3 et L221-2-2 du CASF

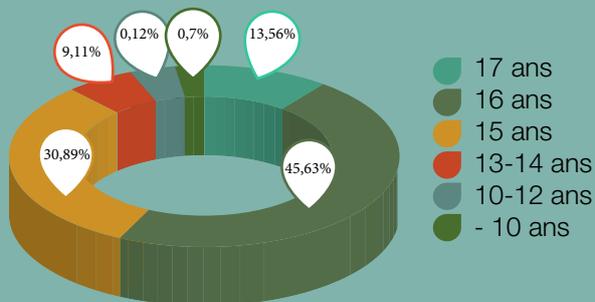
PROFILS DES MNA

Pays d'origine des personnes reconnues MNA en 2019

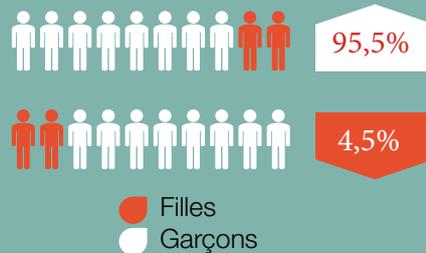
En 2019, 61% des MNA étaient originaires d'Afrique de l'Ouest et 10,6 % des pays du Maghreb



Pourcentage des MNA répartis par tranche d'âge au niveau national



Répartition par genre



Chiffres issus du rapport d'activité 2019 de la Mission Mineurs Non Accompagnés

LES RAISONS DE LEUR DÉPART



Les profils de ces mineurs ainsi que les motifs de leur départ sont divers. Certains fuient les conflits, la violence, des situations familiales difficiles, la pauvreté, espèrent avoir accès à l'éducation, ...

Pour évoquer la diversité de ces profils, nous avons interrogé Pascal Quesque, responsable de la mission MNA pour la SPReNe et du Service d'Évaluation et de Mise à l'Abri (EMA) dont il a participé à la création en 2013 avec Fatima Landy, coordinatrice de l'action MNA pour l'EPDSAE.

Qui sont les jeunes qui se présentent à EMA ?

Ils ont majoritairement entre 16 et 17 ans et sont des garçons. Ça ne veut pas dire que les filles n'existent pas, mais elles sont rendues invisibles et sont très peu nombreuses à se présenter aux services de l'aide sociale à l'enfance. En effet, leur vulnérabilité les surexpose aux réseaux de passeurs, d'exploitation et de traite des êtres humains³. A la marge, on peut aussi avoir de très jeunes enfants qui se présentent. Dans cette situation, nous sommes attentifs au risque de délaissement. Il y a une différence entre les **enfants séparés**, qui ont de la famille en France ou en Europe, et les **enfants isolés**, qui n'ont personne sur le territoire européen.

Pour quelles raisons quittent-ils leur pays ?

On retrouve les 7 catégories identifiées dans la typologie de la sociologue Angéline Etiemble⁴. Certains sont des « mandatés », ils sont envoyés par un groupe ou une personne qui a misé beaucoup d'argent et d'espoir sur eux. Certains sont des « aspirants », ils recherchent un eldorado, un mieux vivre. D'autres sont des « fugueurs », ils fuient l'autorité paternelle et familiale. Il y a bien sûr aussi les « exilés », ceux qui fuient la guerre, les conflits, comme les kurdes. Ces derniers sont très présents sur le littoral car ils aspirent à rejoindre le Royaume-Uni. Ils sont parfois très jeunes mais sont sous l'emprise des passeurs, ce qui rend notre travail très compliqué car nos dispositifs de mise à l'abri sont peu adaptés à ces profils.

3 / La traite des êtres humains désigne le fait de recruter, transporter, transférer, héberger ou accueillir une personne en ayant recours à la force, à la contrainte, à la tromperie ou à d'autres moyens, en vue de l'exploiter.

Selon les Nations Unies et le Conseil de l'Europe, le nombre de personnes recrutées et exploitées à travers le monde chaque année est estimé à 2,5 millions de personnes, principalement des femmes et des enfants. Il existe plusieurs formes d'exploitation dans le cadre de la traite des êtres humains : exploitation sexuelle, travail forcé, esclavage domestique, trafic d'organes, criminalité ou mendicité forcées.

Plus d'informations sur l'exploitation sexuelle des enfants et les procédures de signalement sur : <https://ecpat-france.fr/signalez/>

4 / Pour en savoir plus : « Actualiser et complexifier la typologie des motifs de départ du pays d'origine des Mineurs isolés étrangers présents en France », Angéline ETIEMBLE, Omar ZANNA, 2013

Dans quelles conditions arrivent-ils en France ?

Ils arrivent par bateau, par avion, par la route... Le voyage peut durer entre quelques heures, pour ceux qui arrivent en avion, à plus d'un an pour d'autres. Alors, quand ils se présentent dans nos services, un grand nombre présente des problématiques de santé. Elles peuvent avoir débuté dans leur pays d'origine et se sont dégradées du fait des conditions pitoyables dans lesquelles ils voyagent. Ils présentent aussi des traumatismes, certains étant abusés, victimes de traite des êtres humains. Il nous arrive de faire des signalements pour des cas d'esclavage domestique ou sexuel, aussi bien pour les filles que pour les garçons. L'immigration est aussi considérée comme un traumatisme en soi, du fait du déracinement de l'environnement culturel, politique, familial, affectif et social que cela engendre. D'autres troubles peuvent aussi apparaître après plusieurs mois, notamment en grandissant, comme par exemple la dissociation, cette culpabilité que certains peuvent ressentir en pensant à leur famille restée au pays quand eux vivent aujourd'hui dans de bonnes conditions en France.



“ Le voyage peut durer entre quelques heures, pour ceux qui arrivent en avion, à plus d'un an pour d'autres. “



TRAJET : COOPÉRER, PROTÉGER, ACCOMPAGNER L'INTÉGRATION



COOPÉRER

A l'origine du groupement TRAJET, trois acteurs engagés dans l'accueil des mineurs non accompagnés, la SPReNe, l'EPDSAE et l'AFEJI, et la volonté de partager leurs expériences, ressources et partenariats pour répondre de manière coordonnée à l'arrivée croissante de jeunes étrangers dans le Département du Nord. En 2018, le GAP et la Sauvegarde du Nord viennent enrichir cette coopération et apportent leurs savoir-faire et connaissances dans l'accompagnement des MNA. La force du groupement se trouve aujourd'hui dans la **diversité** des expériences de ses membres, la **complémentarité** de leurs approches, sa présence sur l'ensemble du territoire et la **solidarité** qui les unit.

PROTÉGER

L'objet premier du dispositif TRAJET est de protéger les mineurs non accompagnés présents sur le territoire en leur proposant une prise en charge **sécurisante et adaptée** à leurs besoins et spécificités (que nous avons eu l'occasion d'évoquer précédemment). Le dispositif construit est global, c'est-à-dire qu'il vise à prendre en charge les mineurs de leur arrivée sur le territoire, dans des sites de mise à l'abri, jusqu'à leur majorité, dans des sites d'hébergement répartis sur l'ensemble du Département du Nord. La **coordination** des acteurs est primordiale pour que le dispositif soit fluide et donc en capacité de répondre aux flux d'arrivées des jeunes ainsi qu'à leur orientation sur des sites adaptés à leurs besoins et degré d'autonomie.

INTÉGRATION : ACCOMPAGNER UNE CITOYENNETÉ EN DEVENIR

L'objectif du groupement est de soutenir chaque jeune dans la construction de son parcours. La santé, la scolarité, l'insertion professionnelle, l'insertion sociale et culturelle, l'autonomie, les démarches administratives, sont autant de champs d'accompagnement travaillés par les professionnels avec les jeunes afin de leur permettre d'entrer dans la vie adulte sereinement. Grâce aux **partenariats** tissés sur les différents territoires d'implantation du dispositif, TRAJET accompagne les jeunes dans leur **intégration** professionnelle, sociale et culturelle.

PARCOURS DE TRAJET : 2016 à 2020

**Août
2016**

Appel à projet n°1 : Dispositif expérimental global de mise à l'abri, d'évaluation, d'accueil et d'accompagnement des MNA.

Création du GCSMS TRAJET
AFEJI – EPDSAE – SPReNe

350 places d'hébergement et 30 places de mise à l'abri

**Janvier
2017**

**Janvier
2018**

50 places d'hébergement supplémentaires

55 places d'hébergement supplémentaires

**Avril
2018**

**Août
2018**

Appel à projet n°2 : Dispositif expérimental d'hébergement des MNA

La Sauvegarde du Nord et le GAP rejoignent le GCSMS TRAJET

200 places d'hébergement

**Novembre
2018**

**Aujourd'hui
TRAJET
c'est**

**655 places d'hébergement en collectif et en diffus
30 places de mise à l'abri
Des jeunes accueillis en Famille d'Accueil Durable et Bénévole
Un service d'évaluation**

ZOOM SUR LE SERVICE D'ÉVALUATION ET DE MISE À L'ABRI (EMA)

L'évaluation de la minorité et de l'isolement des personnes se présentant comme mineures non accompagnées comporte plusieurs étapes jusqu'à la décision finale du Département.

1^{ère} étape : Accueil

Le jeune se déclarant mineur se présente à la Préfecture ou y est conduit par une association, les services de Police, etc. Il est alors reçu pour un premier entretien par les personnes en charge de l'accueil au sein du service EMA.

Durant cet entretien, la procédure d'évaluation lui est exposée ainsi que ses droits.

Par la suite, un signalement est effectué auprès du Service Départemental d'Orientation des MNA (SDOMNA) avec :

- Une demande d'hébergement en mise à l'abri dans le cadre de l'accueil provisoire
- Une demande d'autorisation de soins
- Le recueil des premiers éléments de connaissance de la situation individuelle qui peut déclencher des investigations immédiates

Le service EMA organise ensuite la rencontre avec l'agent préfectoral pour l'enregistrement au fichier d'Appui à l'Évaluation de la Minorité (AEM) et la deuxième rencontre avec les évaluateurs.

AEM : Appui à l'Évaluation de la Minorité

Le décret du 31 janvier 2019 modifie la procédure d'évaluation des personnes se déclarant mineures et privées temporairement ou définitivement de la protection de leur famille pour renforcer le concours de l'État à l'évaluation de la minorité et notamment permettre aux services de l'État d'apporter une contribution à l'identification de la personne.

Trois fichiers sont ainsi interrogés en vue de concourir à la détermination de la minorité et/ou de l'isolement du jeune :

- ◆ **VISABIO** : base de données biométriques à l'échelle européenne sur les demandes de visas
- ◆ **AGDREF** : base de données relative à la gestion des dossiers de ressortissants étrangers en France
- ◆ **AEM** : base de données relative à la gestion des évaluations de minorité et d'isolement menées par les Départements



Le service EMA en chiffres

Depuis 2013	5000 situations analysées
Pour l'année 2018	1062 rendez-vous d'évaluation
72 évaluations effectuées par mois en moyenne	
Des évaluations menées dans 67 langues et dialectes différents	

2^{ème} étape : Entretien d'évaluation

La deuxième étape de la procédure d'évaluation correspond à l'évaluation sociale de la minorité et de l'isolement de la personne se déclarant mineure au cours d'un entretien en présence de deux évaluateurs ainsi qu'un interprète si le besoin s'en fait ressentir.

Au cours de l'entretien, plusieurs dimensions sont abordées : identité, famille, mode de vie, parcours scolaire, motifs de départ, objectifs de vie en France, parcours migratoire.

L'équipe d'évaluation est formée à l'évaluation et est pluridisciplinaire afin de répondre aux exigences de la circulaire du 31 mai 2013. Elle utilise des objets de médiation de la parole, est formée à la conduite d'entretien, à la géopolitique, à l'interculturalité, etc.

L'équipe porte aussi une attention particulière à l'état de santé physique et psychologique de la personne et au repérage des traumatismes et situations de traite des êtres humains permettant d'émettre des préconisations au vu de la poursuite de son accompagnement.

3^{ème} étape : Transmission de la Note d'Aide à la Décision au Département

Les évaluateurs rédigent ensuite une Note d'Aide à la Décision destinée au Département, lui permettant de rendre un avis sur la minorité et l'isolement de la personne à partir du faisceau d'indices récoltés.

4^{ème} étape : Décision du Département

Pour finir, le Département transmet sa décision au Parquet. La position est annoncée au jeune par les éducateurs du site de mise à l'abri où il est hébergé ou par les évaluateurs du service EMA.

Si le jeune est reconnu Mineur Non Accompagné il sera ensuite orienté vers un site d'hébergement pérenne voire orienté vers un Département de France suivant la décision de péréquation nationale. S'il n'est pas reconnu Mineur Non Accompagné, il recevra une fin d'Accueil Provisoire, sera informé de ses droits de recours de la décision du Département ainsi que des dispositifs destinés aux majeurs.

Service évaluation (Evaluation e...)

Préfecture
12, rue Jean...
59000

M Ligne 1 **Ulysse** =>
=>

Suivre l'affichage A...

Horaires d...
lundi - mardi - mercre...
jeudi
vendredi

06.16.4...

GCSMS TRAJET | Groupement de...

GNP

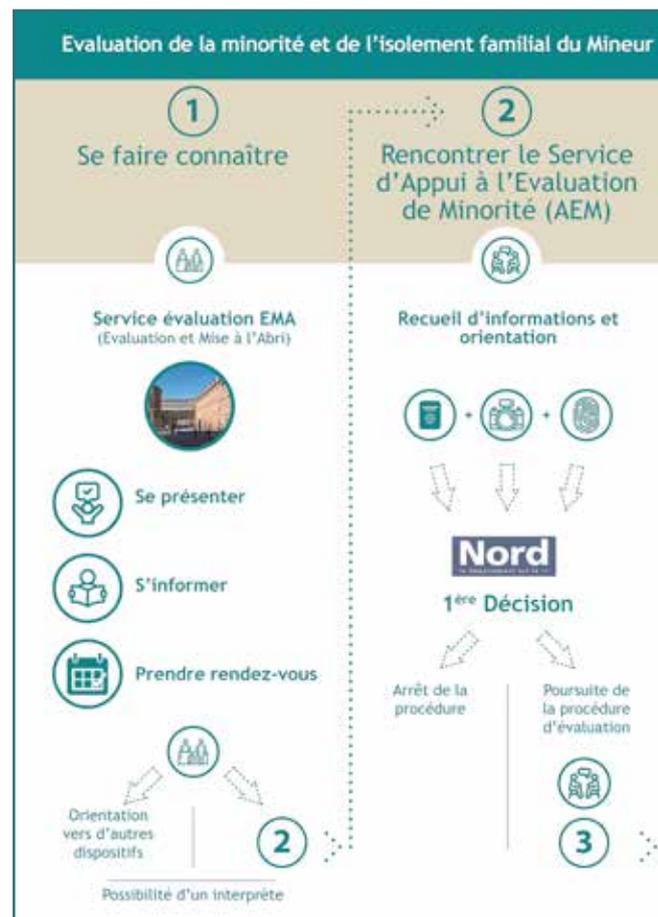
Il n'y a pas de décision donnée par téléphone

There's no answer given by phone

قيرط نع مبدوم باوج دجوي ال فتاتامل

No hay respuesta dada por teléfono

Telefon tarafından verilen cevap yok



Évaluation EMA
(et Mise à l'Abri)

Évaluation de la minorité et de l'isolement familial du Mineur Non Accompagné

- Au sens de la présente Convention, un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de dix-huit ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable. -

Convention Internationale des Droits de l'Enfant - Article 1^{er}

TRAJET

2.83.89

Coopération Sociale et Médico-Sociale

Logo of Afeji

Un service d'évaluation reconnu :

La qualité de l'accueil réservé aux personnes se présentant au service ainsi que des évaluations effectuées est reconnue par le Département du Nord mais aussi au niveau national. En effet, EMA a pu participer à diverses études et collaborations nationales et internationales et notamment l'élaboration d'un « *Guide de Bonnes Pratiques en matière d'évaluation et de l'isolement* » avec la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS). Celui-ci vise à permettre une certaine harmonisation des évaluations au niveau national afin de garantir une égalité de traitement des personnes et de la qualité des notes d'aide à la décision transmises.

Création d'outils adaptés :

Le service est dans une démarche d'adaptation constante afin de répondre aux exigences nationales et départementales mais aussi d'améliorer la qualité de l'accueil des personnes se présentant à EMA.

Ainsi, des outils ont été travaillés en partenariat avec l'Université de Lille dans le cadre du projet Migracoms (« *L'accompagnement linguistique et social des mineurs non accompagnés dans le département du Nord : expertise et enjeux de formation* ») afin de rendre plus accessibles les informations diffusées aux personnes.

Une plaquette d'information sur la procédure d'évaluation a été créée avec l'équipe de communication de l'EPDSAE et est diffusée dans tous les lieux pouvant être amenés à orienter des MNA (commissariats, UTPAS, associations locales d'aide aux migrants, etc.)

Un film a aussi été créé afin d'expliquer de manière plus détaillée la procédure d'évaluation aux personnes se présentant au service dans la salle d'attente de la Préfecture et de celle du lieu où se tiennent les évaluations.

Non Accompagné // Art L221-2-2, du Code de l'action sociale et des familles (CASF)

3 Passer les entretiens d'évaluation

4 Note d'aide à la décision

Évaluation de la minorité et de l'isolement

Nord

Le Département rend une décision

-18 +18

Reconnaissance de la minorité et de l'isolement

Orientation vers des dispositifs pour adultes

Recueil d'informations

- Famille ?
- Parcours migratoire ?
- Documents ?
- Ecole ?
- Demande d'asile ?
- Projet ?

Rédaction d'une note d'aide à la décision

Possibilité d'un interprète

Projet Migracoms :

Une recherche a été menée par l'Université de Lille en partenariat avec la SPReNe et l'EPDSAE visant à proposer un diagnostic des différentes situations auxquelles le MNA participe, à la fois en termes de communication entre les acteurs éducatifs et les mineurs, et en termes d'analyse linguistique des outils, pour évaluer leur degré d'adaptation au public visé. L'objectif étant de pouvoir faire des propositions d'amélioration des outils et modalités de communication.

Une école a ouvert récemment ses portes à Lille permettant aux migrants majeurs et mineurs en attente d'intégration d'un établissement scolaire de suivre une formation qualifiante et adaptée de l'apprentissage du français.

ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF TRAJET

Phase ① : Évaluation et Mise à l'Abri



Évaluation - Service EMA

Mise à l'abri- SAMNA et AFEJI Armentières

Premier accueil à la Préfecture

Protéger et répondre aux besoins primaires

Entretien d'évaluation

Réponses adaptées aux différents profils par la prise

Transmission de la Note d'Aide à la Décision au

en compte de la vulnérabilité des personnes

Département

Décision du Département sur la minorité et l'isolement de la personne

Si reconnu mineur : Orientation

Phase ② : Hébergement et Accompagnement



Collectif

Semi-autonomie

Autonomie

Familles d'Accueil
Durable et Bénévole
(FADB)

Modalités d'hébergement adaptées au degré d'autonomie et aux besoins des jeunes

Accompagnement global : santé, scolarité, insertion sociale et culturelle, insertion professionnelle, démarches administratives, apprentissage de l'autonomie

Sortie du dispositif à majorité

+18

Accès au logement autonome ou orientation vers les dispositifs de droit commun

MAMADOU ET ISMAËL HÉBERGÉS À L'AFEJI ARMENTIÈRES

Parcours de Mamadou :

24/03/2018 Présentation au poste de Police de Lille

24/03/2018 Mise à l'abri à l'Escale

26/03/2018 Entretien d'évaluation EMA

26/03/2018 Mise à l'abri à la MAJT

13/04/18 Hébergé sur le site d'attente de Lompret

15/05/18 Reconnu mineur et hébergé sur le site de phase 2 à Armentières

Mamadou a été hébergé lors de sa mise à l'abri dans un ancien site de la SPReNe, la MAJT, puis il a été dans un ancien site d'attente de l'AFEJI, à LOMPRET. Sur ce site, il a pu commencer à apprendre le français. Une fois reconnu mineur, il a intégré le site d'hébergement d'Armentières de l'AFEJI. A partir de ce moment-là, toutes les démarches nécessaires à son intégration ont été mises en place. Il a d'abord passé ses tests CIO (Centre d'Information et d'Orientation) en mathématiques et en français avant d'intégrer un CAP logistique. Il a eu des difficultés à trouver son premier stage, qu'il a effectué dans une entreprise à Hénin Beaumont : « *Je me levais à 4h tous les matins et je rentrais à 21h, pendant quatre semaines. Le patron a dit que j'étais très courageux et motivé.* ». Il a ensuite trouvé une entreprise à Lille pour effectuer son deuxième stage. Celle-ci lui a proposé un contrat d'apprentissage qu'il compte effectuer l'année prochaine, lorsqu'il aura terminé son CAP.

Au sein du site d'hébergement, c'est lui qui fait les courses et se fait à manger seul avec l'allocation qui lui est versée toutes les deux semaines : « *Au début c'était un peu difficile de gérer mon argent. La première fois je n'avais plus d'argent à la fin du mois, j'ai galéré. Heureusement il y avait les amis pour me prêter et après je les ai remboursés.* ». Il a appris à faire les courses avec une éducatrice de Lompret, la cuisine, il l'apprend avec ses amis : « *Je me fais à manger tout seul et après on mange en groupe. C'est la famille en fait, on mange en famille.* ». La langue française, il l'apprend aussi au contact des autres, « *Je parle rarement ma langue au foyer parce qu'on vient tous de pays et d'ethnies différents.* ». Mamadou est un jeune réservé mais plein d'entrain, toujours motivé pour participer aux activités proposées par le foyer. Il passe aujourd'hui son BAFA, sur les conseils d'un de ses professeurs.

Parcours d'Ismaël :

Évalué à Bar-le-Duc (55)

Hébergé à Verdun

Reconnu mineur et orienté dans le Département du Nord

Hébergé sur un site d'urgence à Lille

Hébergé sur un site d'urgence à Morbecque

Hébergé sur un site de phase 2 à Cassel

4/01/2019 Hébergé sur un site de phase 2 à Armentières

Ismaël a été évalué à Bar-le-Duc, dans le Département de la Meuse, et a été orienté dans le Département du Nord via la clé de répartition. Lorsqu'on lui a indiqué qu'il allait être transféré à Lille, il était inquiet « *Parce que les gens m'ont dit que dans le Nord il faisait froid et il y avait beaucoup d'eau.* ». Ses débuts dans le dispositif ont été compliqués, « *Je voulais aller à Paris moi. En plus, on m'a expliqué que si à 18 ans j'avais pas de formation, c'était la galère.* ». Hébergé sur le site de Cassel, ses démarches pour trouver une formation et un contrat d'apprentissage sont rendues difficiles par le manque d'accessibilité du site. Il est donc réorienté sur le site d'Armentières, quelques mois avant sa majorité. Démarre alors une course contre la montre pour que toutes les conditions nécessaires à l'obtention du titre de séjour à sa majorité soient réunies. Après une première expérience non concluante en contrat d'apprentissage dans une entreprise d'Armentières, Ismaël a trouvé un nouveau contrat d'apprentissage en couture dans une entreprise de Lomme. Aujourd'hui il se plaît dans cette entreprise et explique « *La couture c'est dans mon sang ! J'en faisais déjà en Côte d'Ivoire.* ».

Quand il pose l'aiguille, Ismaël aime enfiler les gants de boxe. Il fait partie d'un club d'Armentières avec lequel il fait des compétitions, il raconte fièrement : « *Le jour de mes 18 ans, j'ai gagné un trophée en Belgique ! Les gens du club étaient là pour m'encourager et m'applaudir.* ». Ismaël quittera très prochainement le site d'Armentières après avoir obtenu son titre de séjour et espère être embauché dans l'entreprise dans laquelle il fait son contrat d'apprentissage.





TRAJET : 3 ANNÉES D'EXPÉRIENCE D'ACCOMPAGNEMENT DES MNA AU SEIN D'UN GCSMS

Une continuité de parcours garantie par la coordination des acteurs



Le « diffus de proximité »

Afin d'accompagner les jeunes accueillis dans l'apprentissage de l'autonomie, le dispositif dispose de différentes modalités d'hébergement.

Le diffus de proximité correspond à des appartements individuels ou en colocation avec un bureau éducatif à proximité permettant aux jeunes de disposer d'un lieu ressources dans lequel ils peuvent se rendre pour bénéficier d'un soutien dans leurs différentes démarches : laver leur linge, construire leur projet individuel, bénéficier d'une écoute attentive, demander conseil, etc.


M.S.L

Médecins Solidarité Lille est une association médicale loi 1901 qui a pour mission de soigner gratuitement des patients sans couverture sociale et de les accompagner pour se réinsérer

dans le système de droit commun. Depuis plusieurs années, un partenariat privilégié s'est développé avec des équipes de l'EPDSAE et de la SPReNe qui s'est très récemment concrétisé par la création d'un carnet médical. Nous avons rencontré la docteure Frys pour en apprendre plus sur ce partenariat et le travail de MSL auprès des MNA.

Comment fonctionne votre association ?

L'association fonctionne grâce à des bénévoles qui sont dentiste, assistante sociale, gynécologue, kinésithérapeute, médecin et infirmier, ainsi qu'à deux salariées du CHR, une assistante sociale et moi-même.

Quel est le public qui se rend à MSL ?

Ce sont des personnes qui n'ont pas de sécurité sociale ou l'Aide Médicale d'État. À près de 90% ce sont donc des personnes d'origine étrangère avec une majorité de primo-arrivants. Il y a quatre-cinq ans, on a constaté une augmentation importante du nombre de MNA se présentant à MSL. C'est à ce moment-là que nous sommes entrés en contact avec la SPReNe via le service EMA puis avec l'EPDSAE via le SAMNA. Avant, les jeunes se présentaient seuls à MSL, aujourd'hui ils sont orientés par le SAMNA⁵ ou d'autres associations. On les rencontre une première fois avant que leurs droits soient ouverts et on continue de les suivre s'ils ne sont pas reconnus mineurs.

Comment se déroule cette première rencontre ?

La première rencontre consiste en un bilan de santé. C'est un public jeune qui est globalement en bonne santé même s'il nous arrive d'orienter certains vers des spécialistes notamment parce qu'ils ont été blessés pendant leur parcours migratoire ou qu'ils ont des problèmes de santé qui n'avaient pas été soignés dans leur pays d'origine. Ce que l'on constate surtout c'est une grande souffrance psychologique.

“ ces partenariats nous permettent d'enrichir l'offre proposée à notre public “

D'où est venue l'idée d'un carnet de médical ?

C'est l'Institut Pasteur qui a soulevé le problème en premier. Ils recevaient des jeunes que nous avions eus en consultation mais ils n'avaient aucune information à part celle que les jeunes étaient passés chez nous. Nous nous sommes donc mis autour de la table avec l'EPDSAE, la SPReNe et aussi l'ABEJ afin de construire un carnet pour les jeunes qui permette un suivi de leur situation et aussi d'éviter les erreurs médicales. Personnellement, le carnet me sert aussi à faire un bilan de santé plus complet. Avant, la consultation se basait principalement sur les plaintes fonctionnelles du patient, aujourd'hui comme il y a le carnet à remplir, je m'arrête un peu plus sur chaque point.

Avez-vous mis en place d'autres actions en partenariat avec l'EPDSAE ou la SPReNe ?

Avec le SAMNA et Gynéco sans frontière, on a pu mettre en place des séances d'éveil et de conseils sur les questions de contraception pour les jeunes filles. Mais au-delà des actions concrètes, ces partenariats nous permettent d'enrichir l'offre proposée à notre public, le développement de ces relations est donc essentiel !

**Horaires d'ouverture
des consultations gratuites :
du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.**

**112 chemin des Postes
59120 Loos
Metro ligne 2 : C.H.R B-Calmette**
☎ 03 20 49 04 77
🏠 03 20 53 40 48

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL ET PERSONNALISÉ

Santé



- Des besoins importants (psychiques et physiques)
- Des équipes particulièrement sensibilisées et mobilisées sur ces questions
- 100% des jeunes bénéficient d'un bilan de santé
- Des partenariats et outils mis en place pour faciliter l'accès et la continuité des soins



Scolarité et insertion professionnelle



- Tous les jeunes passent les tests linguistiques et scolaires
- L'apprentissage de la langue française est travaillé avec les équipes éducatives mais aussi grâce à des bénévoles
- 87% des jeunes scolarisés dont 33% en contrat d'apprentissage
- Développement de réponses internes durant la période d'attente d'orientation. Ex: Restaurant associatif du GAP

Insertion sociale et culturelle



- Des actions mises en place par les équipes éducatives pour favoriser l'intégration sociale et culturelle
- De nombreux partenariats mis en place

Accompagnement vers l'autonomie



- Accès à l'autonomie travaillé tout au long du parcours
- Les jeunes sont informés et orientés vers les dispositifs de droit commun

Accompagnement dans les démarches administratives



- Les professionnels se forment et s'informent sur la thématique des droits des étrangers
- Les démarches de régularisation administrative sont effectuées le plus rapidement possible pour permettre aux jeunes d'être régularisés à leur majorité

Le restaurant associatif du GAP :

Le restaurant permet aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle. Ils apprennent le savoir être et le savoir-faire (respect des horaires, des consignes), l'équipe peut en profiter pour évaluer la compréhension du français pour certains, d'autres l'améliorent. Les jeunes connaissent donc leurs limites ce qui permet, par la suite, de mettre en place des cours de soutien, d'alphabétisation, orthophonie etc...

GROUPEMENT ASSOCIATIONS PARTENAIRES (GAP)



Le restaurant associatif Le Gîte

Yacine Assoul travaille depuis quatre ans au sein du restaurant associatif « *Le Gîte* », établissement du GAP. Auparavant restaurateur indépendant, il est arrivé au Gîte il y a 12 ans en tant que surveillant de nuit et a ensuite obtenu le diplôme de moniteur éducateur. Il nous en dit plus sur le restaurant et son travail d'éducateur « *pas comme les autres* ».

Quand a été créé le restaurant et dans quel objectif ?

Y.A. : Le restaurant a été créé en 2008, au départ c'était simplement un atelier restaurant, aujourd'hui le restaurant est ouvert au public. C'est **un restaurant comme les autres**, nous accueillons des clients tous les midis, nous devons faire attention à l'équilibre budgétaire... Avant nous accompagnions principalement des jeunes du Gîte, l'idée était d'essayer de **nouer le contact avec eux autrement** que sur les structures. Depuis un an, nous accueillons des Mineurs Non Accompagnés. Avec eux, c'est presque comme du « **pré-apprentissage** ». Dans l'attente de pouvoir être scolarisés, nous leur proposons de venir au restaurant quelques semaines et d'apprendre la restauration. Beaucoup sont intéressés par ce secteur d'activité mais au Gîte, ils n'apprennent pas seulement la restauration, ils apprennent aussi à compter, écrire, à respecter des règles de base comme venir à l'heure, se lever seul, nettoyer sa tenue de travail...

Comment fonctionne le restaurant ?

Y.A. : Nous sommes deux éducateurs, ma collègue en cuisine, éducatrice technique, et moi-même. On ouvre tous les midis en semaine et on a chaque jour entre trois et quatre jeunes qui viennent travailler avec nous. Ils démarrent généralement par la cuisine parce qu'ils ont peur du contact avec le client et petit à petit on les amène en salle. Certains se rendent compte qu'ils n'aiment pas la restauration, alors on les aide à trouver autre chose parce qu'on a des contacts pour faire des stages en boulangerie ou dans un garage par exemple. Le restaurant est aussi une **échappatoire** pour eux, ce sont des jeunes très préoccupés par la question de leur régularisation administrative, ici ils peuvent penser à autre chose. On leur apprend aussi à se faire des petits plats. Quand ma collègue prépare leur repas après le service, elle cuisine quelque-chose de simple et pas très cher comme ça ils peuvent le refaire chez eux.

Comment définiriez-vous la relation que vous avez avec ces jeunes ?

Y.A. : Moi je me considère comme **une bouée de secours** pour eux. Parfois ils n'osent pas parler de certaines choses avec leurs éducateurs et ils nous en parlent. Ils se lâchent un peu plus avec nous, **ils nous voient autrement que des éducateurs**. L'approche est très différente parce qu'on les connaît à peine, on ne les voit que sur leur lieu de travail. Mais notre travail ne s'arrête pas aux portes du restaurant, on est beaucoup en lien avec les éducateurs. Et **les jeunes nous apportent aussi beaucoup**, parfois il y en a un qui dit : « *Mercredi c'est moi qui fait le repas* ». Alors on fait les courses ensemble et après ils cuisinent, nous donnons des explications sur le plat, nous parlent du pays...

Accueillez-vous aussi d'autres jeunes ?

Oui on a des mineurs du Gîte et aussi des stagiaires de l'IME. **La mixité des publics est très bénéfique** pour chacun, les jeunes ont un œil attentif sur ceux qui sont plus en difficulté, ils les aident... Et la rencontre entre des jeunes de la mission locale et les MNA est aussi très intéressante. Il y a une grosse différence de maturité, c'est parfois difficile pour un mineur non accompagné de comprendre qu'un autre jeune ne veut pas travailler alors ils en échangent et pour certains ça leur fait un petit déclic.



“ **Le restaurant est aussi une échappatoire pour eux...** ”

**Ouvert le midi du lundi au vendredi.
Réservation à resto@legap.net ou au 03 28 33 61 38
4 rue Salvador-Allende à Wasquehal.**

PORTRAIT D'UN JEUNE MAJEUR



Habibur est un jeune bangladais accompagné par la Sauvegarde du Nord sur son antenne de Valenciennes pendant un peu plus de 14 mois. Aujourd'hui âgé de 18 ans et 7 mois, il a quitté le dispositif MNA et loge dans son propre appartement qu'il finance grâce aux revenus de son contrat d'apprentissage.

Habibur a quitté le Bangladesh à l'âge de 15 ans pour un voyage éprouvant de six mois qui l'a conduit jusqu'en France. Il raconte la Libye et les violences qu'il y a subies, retenu en captivité durant plusieurs jours. En arrivant en France, il est très affaibli par son parcours migratoire et ne pèse que 46kg. Aujourd'hui, Habibur fait 72kg, « *C'est les kebabs ça !* », plaisante-t-il.

Il est arrivé en France le 26 juillet 2017 et se souvient avoir passé quelques nuits dans le « Parc Rouge » avant d'être hébergé dans un foyer de Cassel.

En arrivant en France, il ne parlait pas un mot de français. C'est après 6 mois de cours de français au lycée Mansart, et des heures passées sur le site « *françaisfacile.com* » qu'il réussit à atteindre un niveau lui permettant de décrocher un contrat d'apprentissage en tant qu'agent polyvalent de restauration dans un snack. En CAP jusqu'en 2021, il aimerait

pouvoir poursuivre ses études et faire un baccalauréat si son niveau de français lui permet.

“ Habibur a quitté le Bangladesh à l'âge de 15 ans pour un voyage éprouvant de six mois qui l'a conduit jusqu'en France. “

A sa majorité, il a d'abord été hébergé gracieusement par une professeure d'anglais à la retraite, le temps que toutes les conditions de son autonomie soient réunies, puis il a trouvé un logement grâce à son patron, juste à côté de son lieu de travail.

Aujourd'hui, Habibur est satisfait de sa situation. Il dit vouloir vivre une vie normale, « *Parce que les personnes riches après elles changent de tête* ». Quand il ne travaille pas, il va à la piscine, passe du temps avec ses amis, sort en discothèque le week-end. Il aimerait pouvoir passer son permis de conduire prochainement et pourquoi pas un jour, se marier.

JOURNÉE D'ÉCHANGES DU 10 DÉCEMBRE 2019

Le 10 décembre 2019, TRAJET organisait sa première journée d'échanges au sein de la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF) Métropole Lille. L'occasion pour le groupement de tirer un premier bilan de ses trois années d'expérimentation et de se tourner vers l'avenir en co-construisant ses perspectives d'amélioration.



La journée a rassemblé plus d'une centaine de professionnels, cadres et directeurs du groupement ainsi que des représentants du Département autour de la thématique « **Citoyenneté en devenir et autonomie** ».



Elle a été introduite par **Maxime Cabaye**, administrateur du groupement, qui a tenu à revenir sur la construction du groupement, les difficultés qu'il a rencontré au démarrage et les réussites qui sont aujourd'hui celles du groupement grâce à l'investissement des équipes de professionnels.



La matinée était consacrée à la restitution du rapport d'évaluation, animée par le journaliste Hervé Dujardin. Les différents directeurs et directrices des dispositifs MNA des 5 membres sont ainsi revenus sur les réussites du groupement, les points de blocage et les perspectives d'amélioration.

La matinée s'est conclue par un déjeuner confectionné par les jeunes MNA du restaurant associatif du GAP. Un moment convivial qui a permis aux professionnels de se rencontrer et d'échanger autour des stands préparés par les équipes pour l'occasion.





L'après-midi était réservé aux professionnels du groupement et a permis à chacun de se rencontrer, s'exprimer sur ses difficultés et d'échanger sur ses bonnes pratiques afin d'alimenter le plan d'actions d'amélioration 2020-2022 de TRAJET.

Des tables rondes étaient organisées sur 5 thématiques :

- **Evaluation et mise à l'abri** (animée par Laurent Norga, Directeur du dispositif MNA à la SPReNe par intérim, Pascal Quesque, Responsable de services MNA à la SPReNe et Virginie Debuysse, Cheffe de service à l'AFEJL)

Les professionnels ont pu en apprendre plus sur la procédure d'évaluation et exprimer leur souhait d'avoir plus de liens entre les services de mise à l'abri et d'évaluation notamment. Ils font le constat d'une hétérogénéité de la qualité des Notes d'Aide à la Decision (NAD) transmises au niveau national et souhaiteraient que d'autres thématiques puissent être plus approfondies dans la NAD ainsi que des bilans de santé obligatoires et harmonisés effectués en phase 1.

- **Gestion du quotidien et apprentissage de l'autonomie** (animée par Hervé Desvergne, Directeur du DHIMNA à l'AFEJL et Sandrine Pouillier, Cheffe de service à l'AFEJL)

Le constat partagé par les professionnels est la nécessité de mieux accompagner les jeunes dans l'apprentissage de l'autonomie, notamment en évaluant leurs capacités par le biais d'une grille d'évaluation commune. De nouveaux outils, de nouveaux modes d'accompagnement sont à développer au regard des spécificités du public et des modes d'hébergement.

- **Accompagnement aux soins** (animée par Samuel Van de Vyvere, Directeur de la Plateforme Lille Ouest à la Sauvegarde du Nord et Caroline Hennebel-Louafi, Cheffe de service à la Sauvegarde du Nord)

L'accompagnement aux soins des MNA représente une part importante du travail des professionnels.

D'une part, parce que ce public a des besoins importants et d'autre part, parce que le manque de coordination entre acteurs ainsi que les inégalités territoriales rendent l'accompagnement chronophage. Ainsi, des outils et des procédures doivent être créés pour garantir une continuité d'accès aux soins et une meilleure coordination entre les acteurs de santé. De plus, les

professionnels expriment la nécessité d'améliorer la prise en charge psychologique des jeunes.

- **Citoyenneté : insertion sociale et culturelle** (animée par Fatima Landy, Coordinatrice action MNA à l'EPDSAE et Eric Poix, Directeur Préfigurateur Pôle Enfance Famille Grand Sud à l'EPDSAE)

La citoyenneté est un axe d'accompagnement qui souffre des impératifs d'insertion professionnelle et de régularisation. De nombreuses actions et partenariats sont mis en place mais cet axe doit aujourd'hui être développé, en proposant des formations aux professionnels, en développant la connaissance des centres d'intérêt des jeunes et en leur permettant un meilleur accès aux ressources de la cité.

- **Accompagner le projet du jeune et préparer sa sortie** (animée par Corinne Nurchi, Directrice du Gîte au GAP et Anne Zienowicz, Cheffe de service à l'AFEJL)

La préparation à la sortie est un enjeu majeur de l'accompagnement des jeunes, sur lequel les équipes sont particulièrement mobilisées. Cependant ce travail est confronté à de nombreuses difficultés notamment administratives. Les professionnels regrettent que l'accompagnement ne puisse s'étendre quelques mois après la majorité afin de garantir une sortie positive à ces jeunes qui ne sont souvent pas encore régularisés à leurs 18 ans et sans ressources suffisantes pour subvenir à leurs besoins, bien que toutes les démarches aient été engagées dans les délais. Des groupes de travail et instances de coordination doivent être créés afin de travailler ensemble à trouver des solutions adaptées et satisfaisantes pour ces jeunes.

Une première journée réussie pour le groupement, riche en échanges, constructive et qui offre des perspectives de travail intéressantes !

TRAJET DEMAIN...

A partir de l'évaluation 2017-2019 du dispositif ainsi que des contributions de la journée d'échanges du 10 décembre, un plan d'actions d'amélioration a été établi pour 2020-2022. Le groupement a ainsi identifié 6 axes d'amélioration :

AXE 1
COORDINATION ET COMMUNICATION Utilisation de Nemoweb, Coordination, Information et Formation, Échanges de bonnes pratiques, Communication interne et externe

Adaptation des outils de la loi 2002-2, Rédaction du projet de Groupement, Création d'un observatoire des MNA, Lancement d'une recherche-action
AXE 2
DÉVELOPPEMENT DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

AXE 3
ACCOMPAGNEMENT À L'INTÉGRATION Scolarité, Insertion sociale et professionnelle

Gestion du quotidien, Accès au logement, Régularisation, Ressources
AXE 4
ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

AXE 5
ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ Sensibilisation et prévention, Coordination des acteurs, Accompagnement psychologique

Communication Développement
AXE 6
PARRAINAGE ET FAMILLES D'ACCUEIL

Zoom sur deux actions :

Nemoweb : 

Le logiciel Nemoweb permet d'avoir un dossier unique, informatisé et partagé des jeunes. D'abord utilisé par l'EPDSAE, il est aujourd'hui déployé sur l'ensemble des sites du groupement. Il permet ainsi un suivi complet des jeunes, de l'évaluation à la sortie du dispositif de manière centralisée ainsi qu'une gestion administrative et financière fiable et simplifiée.

Carnet médical :

Un carnet médical a été développé au sein du SAMNA en partenariat avec plusieurs acteurs santé. Celui-ci permet un meilleur suivi et une meilleure continuité dans l'accompagnement à la santé. Il comprend ainsi des informations sur le jeune, sur les examens qu'il a effectués et les démarches à entreprendre. L'objectif est aujourd'hui de pouvoir le déployer sur l'ensemble du groupement.

FÉLICIANA ET ÉLODIE



Feliciana est arrivée en France en juin 2018 et a passé un mois au sein du site de mise à l'abri du SAMNA. Elle a ensuite été orientée à Valenciennes, pour intégrer un appartement en colocation au sein de Home Valenciennes, service de l'EPDSAE. Elodie Fagniez y travaille depuis juillet 2017, elle est chargée d'accompagnement social et professionnel. Sa connaissance en droit des étrangers, acquis au cours de son engagement auprès de la Cimade, ainsi que son réseau partenarial sur le Valenciennois lui permettent d'être une ressource pour les jeunes et ses collègues de travail.

Elles se souviennent toutes les deux du premier jour où elles se sont rencontrées. « On est allés jusqu'au bureau éducatif en voiture. Ensuite on est allés à l'appartement et on a fait les courses avec Elodie », se rappelle Feliciana. Elodie explique que l'EPDSAE a une procédure d'accueil des jeunes. Un temps d'échange et de relai est organisé avec les éducateurs du SAMNA, puis ils conduisent les jeunes jusqu'à leur logement et les accompagnent faire des courses. Ils les laissent ensuite s'installer et leur rendent visite au cours de la soirée pour s'assurer qu'ils sont bien installés.

Feliciana est d'origine angolaise, elle ne parlait pas français quand elle est arrivée à Home Valenciennes. « Au départ, les échanges étaient compliqués. C'était google traduction en portugais. Ça nous a valu quelques fous rires quand la traduction n'était pas la bonne. Aujourd'hui, Feliciana a obtenu le DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française) A1 et moi j'ai appris quelques mots de portugais. », raconte Elodie. En effet, Feliciana a d'abord suivi des cours à domicile, dispensés par une bénévole, puis elle a intégré le dispositif MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) où elle a pu bénéficier de cours de français. Aujourd'hui, elle est en première année de

CAP Agent Polyvalent de Restauration et recherche un contrat d'apprentissage.

Elodie est la référente éducative de Feliciana, c'est elle qui l'accompagne au quotidien dans toutes ses démarches et l'apprentissage de l'autonomie. « Une référente c'est quelqu'un qui s'occupe de toi, de tes documents, qui donne des conseils, pour l'école, pour les garçons, pour pas faire de bêtises... Quand j'ai besoin d'un conseil, j'appelle Elodie ou je viens au bureau éducatif. », explique Feliciana. Elodie l'a aussi accompagnée dans le dépôt de sa demande d'asile, démarche longue et éprouvante pour Feliciana qui a dû raconter à plusieurs reprises son parcours. « Il a fallu qu'elle écrive son récit de vie. C'était difficile. Je lui ai laissé l'écrire en portugais pour que ce soit plus facile pour elle de s'exprimer. Après on a repris ensemble plusieurs fois avec l'aide de google traduction pour traduire. », se souvient Elodie. Après un premier refus de l'OFPRA, Feliciana décide de contester la décision et sera entendue en octobre 2019 en audience à la CNDA (Cour Nationale du Droit d'Asile). Elle obtiendra finalement le statut de réfugiée en novembre 2019. Elodie et Feliciana se souviennent avec émotion du jour où elles ont appris la nouvelle : « J'étais de l'après-midi ce jour-là. Mon collègue m'a appelée pour me dire « Je voulais te l'annoncer de vive voix, Feliciana a obtenu le statut de réfugié ». J'ai été très émue. « J'ai tout de suite appelé Feliciana pour lui annoncer puis je suis allée la voir dans son appartement pour être sûre qu'elle avait bien compris. On s'en souviendra toute notre vie de ce jour je pense ».

“ Au départ, les échanges étaient compliqués. C'était google traduction en portugais. “

Elodie passe régulièrement rendre visite à Feliciana dans son appartement. Parfois elle lui donne rendez-vous, d'autres fois, elle passe à l'improviste et en profite pour vérifier que tout est en ordre dans l'appartement, « Les filles sont beaucoup moins demandeuses que les garçons. Elles peuvent rester plusieurs jours avec leurs problèmes. Je sais que si je ne vais pas vers elles, elles ne viennent pas vers moi alors je passe plus régulièrement chez elles que chez les autres jeunes garçons que j'ai en référence. ». Elle essaie aussi d'organiser des sorties culturelles pour avoir des temps privilégiés avec les jeunes qu'elle accompagne et leur faire découvrir le territoire. « On est allés au Palais des Beaux Arts de Valenciennes, on a fait le musée du verre, on est parties au zoo de Maubeuge. Y avait tous les animaux, des girafes, des éléphants... On a pris plein de photos. C'était ma sortie préférée. On est allées au bowling aussi, c'était la première fois pour moi. », raconte Feliciana.

Feliciana a eu 18 ans en novembre 2019. Elle continue d'être accompagnée par le service et cherche un logement, « La restauration ça me plaît, mais mon rêve c'est de faire des cours de médecine et d'être médecin pour les enfants. », conclut Feliciana. Peut-être un jour, Feliciana pourra-t-elle réaliser son rêve. En tout cas, Elodie l'encourage : « Aujourd'hui, c'est compliqué au niveau du français, mais je lui ai dit qu'elle pourrait toujours essayer plus tard. ».

LES FAMILLES D'ACCUEIL DURABLE ET BÉNÉVOLE

Les Mineurs Non Accompagnés ont connu avant leur entrée sur le territoire français de longs mois d'instabilité du fait de leur parcours migratoire et de leur vie antérieure. A leur arrivée, ils connaissent encore une fois une certaine instabilité (durant la phase de reconnaissance de la minorité, une fois la minorité reconnue avec parfois le changement de département, le passage par différents lieux d'hébergement...).

Cette instabilité est d'autant plus compliquée pour ces jeunes qu'ils sont isolés sur le territoire et n'ont donc pas de repères. L'évaluation du dispositif TRAJET a montré, notamment à travers des entretiens auprès des jeunes accueillis que cette recherche de stabilité se matérialisait souvent par le souhait de pouvoir trouver une famille d'accueil en France.

La SPReNe a développé un service d'accompagnement et de soutien aux familles accueillantes hébergeant des MNA dans le cadre des orientations départementales, le service Aster (Accompagnement et soutien aux tiers), depuis 2017 et aujourd'hui composé d'une cheffe de service, Kate Dossman et une éducatrice spécialisée, Sylvie Dhaenens.

Cette forme d'hébergement fait la promotion d'un accueil dans un cadre familial et protecteur permettant de favoriser leur inclusion dans la société française. Aster a un rôle de soutien aux familles bénévoles accueillant des jeunes mineurs. L'étayage proposé par une éducatrice spécialisée offre informations, écoute et accompagnements :

- **Aide à l'évaluation des besoins du mineur et à la construction du projet**
- **Aide aux démarches administratives**
- **Aide à la relation**

Dans l'Intérêt Supérieur de l'Enfant, Aster veille à la qualité des conditions d'accueil ainsi qu'à la sécurité affective, physique et psychique du mineur.

Aster veille également à ce qu'il puisse trouver des repères éducatifs et socioculturels adaptés à sa situation et convergeant vers une insertion citoyenne. L'accompagnement par le service Aster prend fin à la majorité du jeune ou au terme du contrat d'engagement.

Aster souhaite aujourd'hui pouvoir développer son activité et s'adapter aux besoins identifiés en apportant de la souplesse au dispositif. Ainsi, dans le sens des orientations de la stratégie de prévention et protection de l'enfance présentée par le Secrétaire d'État Adrien Taquet le 14 octobre 2019, un parrainage de proximité sera bientôt développé.



Informations / 06.60.86.13.49 / aster.mna@sprene.fr



Sylvie Dhaenens est éducatrice spécialisée au sein du service Aster depuis deux ans, elle a accompagné 43 familles depuis la création du dispositif.

Pouvez-vous revenir sur les débuts du service ?

Au départ, je suis intervenue auprès de familles qui accueillait déjà des jeunes. Elles avaient rencontré le jeune par le biais de la paroisse, une association, l'école ou bien dans la rue. C'est la rencontre qui a fait que la famille prenait le jeune chez eux. Moi j'intervenais pour officialiser l'accueil et proposer mon soutien à la famille et au jeune.

Quelles sont vos missions ?

Ma mission est de soutenir les familles dans l'accompagnement du jeune au niveau relationnel, administratif, culturel, social... Quand la famille rencontre un problème, on le partage. Je suis aussi un médiateur en cas de conflit et l'interface entre le Département du Nord et les familles.

“ En famille, on est au plus près du besoin de l'enfant... “

Pour quelles raisons êtes-vous sollicitée par les familles ?

Le plus souvent c'est pour des démarches administratives, elles sont très inquiètes pour le dépôt de la demande de titre de séjour. Mais je les accompagne pour monter le dossier, dès 14 ans je récupère les bulletins scolaires pour les conserver... Elles peuvent aussi me solliciter pour des questions plutôt éducatives. Par exemple, il y a une famille qui m'a appelé l'autre jour pour savoir si le jeune pouvait inviter une amie à dormir chez lui.

En quoi l'accueil en FADB est bénéfique pour le jeune selon vous ?

En famille, on est au plus près du besoin de l'enfant, on peut être dans l'écoute, dans l'échange parce que l'adulte est plus disponible. C'est aussi plus facile pour le jeune de s'intégrer parce qu'il se construit un réseau, il apprend les codes sociaux, la langue française...



IBRAHIM ET M. LEBLANC

Ibrahim*, 16 ans, est accueilli chez Monsieur Leblanc* depuis bientôt un an et demi. Ils ont accepté de nous livrer leur expérience de l'accueil en famille d'accueil durable et bénévole.

Comment votre rencontre s'est-elle faite ?

Monsieur Leblanc : Ibrahim était au collège à Ronchin, ma fille y est professeur d'EPS.

Ibrahim : C'était ma prof de badminton.

Monsieur Leblanc : Voyant les difficultés que rencontraient les MNA, elle nous a proposé, à ma femme et à moi, d'accueillir Ibrahim à la maison. Elle savait qu'Ibrahim n'était pas un jeune qui pose problème, au collège c'était lui qui apaisait les conflits. Il était hébergé au SAMNA, on a commencé par l'accueillir seulement le week-end pour voir si ça convenait. Il a aussi fallu voir si cet accueil était bien perçu par les personnes que l'on côtoie. Très vite des liens se sont créés avec Matthieu, le fils de ma fille. Les amis de ma fille l'ont aussi très bien accepté. Nous avons donc proposé à Ibrahim de venir habiter chez nous en octobre 2018.

Et toi Ibrahim, tu as accepté tout de suite ?

I : Avant c'était pas dans ma tête. Quand ils m'ont proposé, j'ai réfléchi. Je connaissais la fille, elle faisait beaucoup de choses pour moi à l'école, très gentille. Quand j'ai rencontré ma « *belle famille* » j'étais rassuré. J'ai trouvé quelqu'un qui voulait m'aider beaucoup. Je pense qu'il faut être une bonne personne, je pense qu'il faut respecter les règles pour que ça se passe bien.

Aujourd'hui tu es scolarisé, tu es en quelle classe ?

I : Je suis en seconde professionnelle. Je fais un bac pro mécanique. La mécanique c'est ma passion et grâce à ma « *belle famille* » j'ai trouvé un apprentissage dans un garage.

M. L : Il a d'abord fait un stage découverte en troisième, puis ma femme l'a aidé à trouver un contrat d'apprentissage. Il a eu un vrai entretien, on l'a préparé pour qu'il sache un peu à quoi s'attendre.

L'entretien était difficile ?

I : Non, la dame était trop gentille. Elle m'a dit « *Je te donne ton papier.* ». C'était formidable ! Maintenant ça va bien se passer.

M. L : C'était pas gagné au départ parce qu'Ibrahim n'a jamais été scolarisé avant d'arriver en France. Mais tout le monde y a mis du sien, le lycée a accepté qu'il intègre une seconde professionnelle tout en sachant qu'à l'école ce serait compliqué. Il voulait absolument faire de la mécanique mais il n'existe pas de CAP de mécanique. A l'atelier, c'est le meilleur de sa classe, il réussit à faire des choses que les deuxièmes années ne savent pas faire.

Quelle est votre relation aujourd'hui ?

M. L : Accueillir Ibrahim, ça m'a permis de découvrir d'autres façons de penser. On a vécu une période difficile, il a le fatalisme lié à son éducation, qu'on n'a pas dans notre culture. Sa culture et sa religion permettent d'admettre ce que je n'admets pas. On en parle.... Ibrahim m'appelle papy aujourd'hui. Il est très prévenant avec moi. Il a besoin de moi, pas de problème. J'ai besoin de lui, je lui demande. Il est très pris par l'école mais ça ne l'empêche pas de faire à manger. Sinon il mangerait tout le temps la même chose avec moi (rires). Il m'a appris à faire les spaghettis à la bolognaise, parce qu'il est passé par l'Italie.

I : J'ai quitté l'Afrique et ma maman, mamie c'était comme ma maman ici. Avoir une « *belle famille* » c'est très bon pour moi.

Ibrahim a été accueilli par l'Aide Sociale à l'Enfance avant l'âge de 15 ans, il pourra ainsi faire une demande d'acquisition de la nationalité française avant sa majorité s'il le souhaite. Il espère obtenir son baccalauréat et être embauché en tant que mécanicien dans un garage.

* Afin de garantir l'anonymat des personnes interviewées, leur noms ont été modifiés.

LES 5 MEMBRES DU GCSMS TRAJET



AFEJI : « Toutes les vies ont la même valeur »



L'Afeji est créée en 1962 à l'initiative d'un groupe d'enseignants du littoral dunkerquois désireux de s'investir auprès d'enfants en situation de handicap ou en difficultés sociales. L'association œuvre aujourd'hui sur l'ensemble du Département du Nord et a pour vocation de lutter contre toutes les formes d'exclusion engendrées par les évolutions de nos modes de vie. L'association intervient dans le secteur social, sanitaire et médico-social. Ses actions s'adressent ainsi aux enfants ou adultes en situation de handicap, personnes en souffrance psychique ou en détresse sociale, personnes âgées dépendantes et personnes migrantes.

EPDSAE : « Soutenir, Accompagner, Eduquer »



L'Établissement Public Départemental pour Soutenir, Accompagner et Éduquer (EPDSAE) est le seul établissement public du Nord qui exerce une mission de service public en accueillant chaque année, sans discrimination, plus de 2600 enfants, adultes et familles pour lesquels il assure un accompagnement adapté. Créé en 1982 par le Conseil général du Nord, il regroupe aujourd'hui près de 70 établissements et services sur l'ensemble du département.

Au quotidien, l'EPDSAE contribue à la préparation et l'exécution des politiques nationales et départementales en intervenant dans les grands secteurs de l'action sociale et médicosociale : la Prévention, la Protection de l'Enfance et le Handicap.

L'établissement exerce ses missions d'accueil, d'hébergement et de suivi à domicile, par le biais de dispositifs innovants et diversifiés, visant la promotion, la participation et la socialisation des personnes accompagnées.

La citoyenneté, l'égalité des chances et la personnalisation de l'accompagnement sont au cœur de l'action quotidienne des 1600 professionnels de l'EPDSAE.

GAP : « Tous ensemble pour l'enfant »



Le GAP, Groupement des Associations Partenaires, est une association, loi 1901, qui a pour objet de soutenir et de conduire toute mission d'intérêt général à caractère social, familial ou philanthropique, en vue de promouvoir et assurer l'aide, l'accueil et l'accompagnement de personnes en difficulté, notamment des enfants, adolescents, jeunes adultes et adultes. Le GAP est le fruit de la rencontre et de la coopération de 5 associations : L'AME (l'AMELP et la MEPH), la Bouée des Jeunes, le Gîte et les Moutatchous. Le GAP inscrit son action dans 2 valeurs principales : une approche humaniste de la personne et une citoyenneté permettant un engagement de tous au service de tous. Constitué aujourd'hui de 8 associations, le GAP a fait évoluer son modèle et est organisé autour de 4 établissements, d'un centre de Ressources et de formation et d'une association gestionnaire de lieux de vie. Les champs de la protection de l'enfance, de la protection judiciaire de la jeunesse, de l'insertion, de la prévention, de l'aide aux familles ont permis d'apporter et de combiner des qualifications et des compétences professionnelles variées et complémentaires.

SAUVEGARDE DU NORD : « Accompagner et faire grandir »



Créée en 1957, la Sauvegarde du Nord est une association indépendante et laïque qui, historiquement, a construit son projet autour des besoins liés à l'enfance. Aujourd'hui, elle s'adresse plus largement à des personnes et à des groupes en situation de vulnérabilité économique, sociale ou médicale sur le territoire des Hauts-de-France. L'objectif de l'association est de permettre aux personnes accompagnées de (re)trouver une vie digne et une place dans la société. Son action s'articule ainsi autour de cinq grands champs d'expertise : inclusion sociale, protection de l'enfance, handicap, addictologie et santé.

SPReNe : « Ensemble pour l'enfant »



Reconnue d'utilité publique et créée en 1895 par Maître Carpentier, avocat, la SPReNe a initialement été fondée sur les principes du patronage, du secours aux enfants moralement abandonnés et au « *redressement moral* » des détenus. L'association a progressivement vu ses valeurs évoluer et ses convictions humanistes s'affirmer dans un cadre laïc, fondé sur l'idéal démocratique d'égalité citoyenne, de justice sociale et de solidarité. Aujourd'hui comme hier, l'association assure l'aide et l'accompagnement des enfants, des jeunes adultes, et de leurs familles. En se basant sur leurs droits, leurs besoins fondamentaux et leur potentiel, sa mission est de soutenir leur développement pour favoriser leur épanouissement dans la société. Cet engagement se traduit aujourd'hui par l'exercice de mesures de protection de l'enfance, le plus souvent judiciaires.

CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES D'INTERVENTION TRAJET

Flandre maritime :

35 places diffus
25 places collectif
AFEJI

Flandre maritime

Flandre intérieure

Métropole Lilloise :

230 places diffus
45 places collectif
30 places de mise à l'abris
AFEJI, EPDSAE, GAP, Sauvegard Du Nord, SPReNe

Métropole Lilloise

Valenciennois :

81 places diffus
AFEJI, EPDSAE, Sauvegard Du Nord

Valenciennois

Avesnois :

60 places diffus
EPDSAE

Avesnois

Flandre intérieure :

37 places diffus
45 places collectif
AFEJI, Sauvegard Du Nord

Douaisis

Douaisis :

96 places diffus
EPDSAE, GAP, Sauvegard Du Nord

Cambrésis

Directeur de publication

Maxime CABAYE

Directrice de rédaction

Sophie DEREGNAUCOURT

Rédactrice

Juliette BOBEAU

Conception graphique et iconographique

William PETH

Photographies

Juliette BOBEAU, Pixabay, William PETH

Impressions

EPDSAE

